
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature de la Convention de financement de la seconde phase du PNDSE par l'AFD et le MAED 04 mai 2011

M. Thiam Diombar, ministre des Finances, en sa qualité de ministre des Affaires économiques et du Développement par intérim, S.E. M. Michel Vandepoorter Ambassadeur de France en Mauritanie et M. Gilles Lainé, Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD) en Mauritanie, ont signé ce jour (04/05/11) une Convention de financement pour un appui à la seconde phase du Programme National de Développement du Système Éducatif (PNDSE II).

Le PNDSE est un programme national du Gouvernement mauritanien, élaboré avec l'appui de ses partenaires pour une période de dix ans afin d'orienter le développement de son système éducatif. Une première phase de ce programme s'est achevée en 2010 et l'élaboration de la seconde phase (2011-2020) est actuellement en cours de finalisation.

La France a soutenu ce programme dès le début et c'est plus de 34 millions d'euros, soit près de 14 milliards d'Ouguiyas, qui ont été attribués ces dix dernières années au secteur éducatif mauritanien.

La première phase du PNDSE (2001-2011) a apporté des résultats encourageants, en particulier en termes d'accès des enfants à l'école au niveau du fondamental. Mais des défis demeurent, notamment en matière de qualité de l'enseignement et de pilotage du système, défis que devra tenter de relever cette nouvelle phase.

Afin d'appuyer ce programme, la France et la Mauritanie ont décidé d'y allouer une partie des ressources du 3^{ème} Contrat de Désendettement et Développement (C2D) à hauteur de 6,7 M€ soit environ 2,6 milliards d'Ouguiyas.

Cet appui permettra de financer des investissements destinés à améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation (composante A pour un montant de 3,9 M€), de développer l'accès à l'école au niveau du fondamental et de mieux orienter les élèves à partir du premier cycle secondaire (composante B pour un montant de 1,6 M€) et enfin d'améliorer la gestion et la gouvernance du système (composante C pour un montant de 1,2 M€). Une attention particulière sera portée sur la formation linguistique des enseignants, à laquelle devraient être alloués 2,4 M€.